



REGLEMENT DU CHALLENGE GENEVOIS 2025

Ce règlement régit le challenge genevois

1. PARTICIPATION

Pour participer à la course du challenge genevois, le pilote doit être membre du club.

Sont éligibles à la participation du challenge genevois **les pilotes non compétiteurs des entraînements du lundi et du mercredi**. Sont également éligibles, *les pilotes qui débuteraient la compétition en cours d'année.*

2. CATEGORIES

3 catégories : Débutants (1) 9ans et -
Débutants (2) 10ans à 12ans
Débutants (3) 13ans et +

3. HORAIRE DES COURSES

Les mercredis de 14h à 16h les entraînements de la course commencent à 13h.

La course remplace les entraînements non compétiteurs de 13h à 16h.

4. INSCRIPTIONS / gratuite

5. **PLAQUES FRONTALES** : Chaque pilote inscrit à la course doit rouler avec une plaque frontale et un numéro personnel qu'il pourra obtenir au bureau du club le jour de la course.

6. MODE ET DEROULEMENT DES COURSES

- 3 manches qualificatives
- ¼- finales - si plus de 32 pilotes dans la catégorie.
- ½-finales - si plus de 16 pilotes dans la catégorie.
- Finales A-B-C-D-E, **tous les pilotes ont une finale.**

La répartition dans les séries se fait selon le principe de « scrambled motos », c.à.d. d'une manière aléatoire par le logiciel.

Systeme de transfert

Nombre de pilotes	Manches de qualifications	¼ finales	½ finales	Finales A/B
<8	1	-	-	Manche à Pts
9 à 16	2	-	-	Finales – A/B
17 à 24	3	-	2 x 8 pilotes	Finales – A/B
25 à 32	4	-	2 x 8 pilotes	Finales – A/B
33 à 40	5	4 x 8 pilotes	2 x 8 pilotes	Finales – A/B
41 à 64	6 - 8	4 x 8 pilotes	2 x 8 pilotes	Finales – A/B

En cas d'égalité de points c'est le résultat de la 3ème manche qui compte. Et s'il y a encore égalité, c'est le classement de la 2^{ème} manche qui compte, et le cas échéant c'est la première manche qui compte.

Pour la suite après le déroulement des manches, le nombre de points est déterminant pour les finales intermédiaires. La classification se fait selon «snaketable» comme par exemple lors de ¼ finale:

1ère place après les manches, 1ère ¼ finale

2ème place après les manches, 2ème ¼ finale

3ème place après les manches, 3ème ¼ finale

7. ATTRIBUTION DES POINTS

Finale A		Finale B	
1er	75 points	9ème	56 points
2ème	70 points	10ème	55 points
3ème	65 points	11ème	54 points
4ème	62 points	12ème	53 points
5ème	60 points	13ème	52 points
6ème	59 points	14ème	51 points
7ème	58 points	15ème	50 points
8ème	57 points	16ème	49 points

Les pilotes classés après la 32ème place reçoivent des points en régressant de 1 point à chaque rang.

8. PODIUM

Les podiums des 4 manches du challenge genevois sont organisés directement après les finales.

Les 3 premiers pilotes doivent se présenter au podium en tenue de BMX.

9. CLASSEMENT GENERAL

Le classement final du Championnat genevois 2024 est calculé en fonction des points accumulés lors des finales de chaque course.

Le vainqueur dans chaque catégorie est nommé champion du challenge genevois 2024.

Les 8 premiers du classement général du challenge genevois 2024 de chaque catégorie remportent une récompense.

Si plusieurs pilotes ont le même nombre de points, la décision est basée sur le plus grand nombre de victoires, de deuxième rang, troisième rang, etc. qui ont été atteints au cours de la saison. Si l'égalité subsiste toujours, le classement de la dernière manche est déterminant.

10. FAIRPLAY

Le pilote doit se montrer loyal, respectueux et faire preuve de fairplay vis-à-vis des autres concurrents ainsi que des officiels. Un pilote qui ne respecte pas cette règle pourra être sanctionné. Il en pourra être de même si le comportement des parents ou des accompagnants du pilote n'est pas respectueux.

11. AIDES DES PARENTS POUR LA COURSE

Pour le bon déroulement de la course, le club a besoin de personnes pour officier comme commissaires sur les virages, commissaires d'arrivée, voir au start ou au pré-start.

Pour ce faire nous prions les parents de bien vouloir s'annoncer lors de la confirmation de présence au bureau du club.